




**INFORMATEUR CORSE NOUVELLE**  
**SETTIMANALE CORSU**

**Caffé ROMANA**  
**Pizzeria & Food**



28, Cours Napoléon  
20000 Ajaccio  
09 67 38 48 37  
cafferomana@hotmail.fr



**Sotta**  
**Jean-Marc Serra**  
**veux faire valoir ses atouts**

Pages 4 & 5




**Laurent Marcangeli**  
**rend la parole aux Ajacciens**

Page 8



**Lucien Felli**  
**Un homme engagé**

Pages 6 & 7

**agir  
PLUS**

## MIEUX RÉNOVER AVEC NOS SOLUTIONS, GARDEZ VOS ÉCONOMIES AU CHAUD.

Pour réduire votre facture tout en améliorant votre confort : profitez des **Solutions Isolation et Chauffage Performant Agir Plus**

Retrouvez toutes les solutions d'Agir Plus sur [corse-energie.fr](http://corse-energie.fr)  
ou contactez-nous au  **N°Azur 0 810 140 240**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

## Nabilla vs Barbier ?

**S**ta simana, trà Nabilla è Barbier, emu avutu u nostru contu. L'attualità hè stata impuzzichita da ste duie rubaccie. Ci vole à dì ch'anù omenu trè punti cumuni. À elli li piacenu a Corsica (d'una certa manera) è di cappia cunnerie tamante. Per st'ultimu puntu, ne sò ancu tercani ! Viaghjanu veramente apperlamanu. Nabilla, a regina di a curtellata arrabiata è sempre innamorata –a saperà u so caru Thomas– si dice corsa. Seria a so mammane, Livia, chì seria nativa di Corsica. Perchè micca ! Ancu di grazia per noi ch'ella ùn hà ancu fattu ritratti à pelu cù a nostra bandera. Umbeuh ! Ùn si sà, forse chì Thiriez l'averia appiccicata in a so camera è ch'elli si serianu torna di più ricciulati i so mustacci. A so decisione in l'affare di u scontru OGC Nizza-SC Bastia, in particolare contr'à Jean-Louis Leca ch'avìa fattu sventulà a testa mora dopu à a vittoria bastiaccia, ci hà stumacatu à tutti. Ancu Pierre Ménès ci hà mandatu un tweet fraternu per sprime a so incumprensione in quantu à sta sanzione storta. Storta cum'è a penna di Christophe Barbier, quand'ellu scrive à sugettu di

a Corsica è di i Corsi. Ùn si sà perchè ma u Direttore di a redazione di L'Express hà un problema cù l'isula di bellezza. Per ellu, l'emu digià vista troppu volte, si tratta piuttosto di l'isula di tutte e diavulezze. A ci hà mustratu torna l'astr'eri. Devia vene in Bastia à ghjucà a pezza di teatru «Le souper» cumposta da Jean-Claude Brisville. Barbier devia vene di rigalu in u quadru di u festivale Arte Mare è participà à un dibattitu nantu à a magina di a Corsica in i media. Colpa à Thiriez ci hà messu un chjodu. Peccatu ! Ma tuttu hè statu rimessu à u mese di maghju. Tandù, forse chè nò averemu spiegazione. Perchè li piacerà di fà ci tante miserie ? Cù u so tweet dopu à l'annullazione di a ripresentazione, emu capitu ch'ellu ùn era ancu prontu à fà qualchì prugressu. Ci hà lampatu torna u so velenu. Per ripiglià e parulle scherzose d'un vechju curtinese bichjeru di pastizzu in manu : «Barbier, ci rompe e stacche cù i so tweets, mandemu li puru à Nabilla per taglià li a so linguaccia». Seria un metudu propiu radicale. Ma pudemu ride appena chì u bisognu ci hè...



da Roland Frias

## Billet

## Blanc, Bleu, Rouge, couleurs tendances de la saison

**J**ean-Louis Leca a mis le feu aux poudres en arborant un drapeau blanc, floqué de la testa mora, à Nice. Acte répréhensible sanctionné par la commission de discipline de la LFP. Même Pierre Ménès, l'homme de la sphère footballistique le plus hai en Corse, a pris position pour les Bleus. C'est dire l'injustice.

Mais l'agitateur de Canal+ reste-t-il crédible face à un Christophe Barbier, plus roquet que jamais quand il s'agit de parler de l'île de beauté. Le joker à l'écharpe rouge a utilisé son joker pour décommander «le souper» du 15 novembre et en a rajouté un zeste «alambiqué» sur la mentalité des insulaires. Joli coup de poker !

**Face à ces joutes verbales, on ne se rend pas compte que Bastia s'active.** Des êtres à la tenue vestimentaire uniformisée de coureur à pied, avec la nuit tombée des lampes sur la tête, envahissent les rues de la cité. Pourquoi donc, ces joggeurs préfèrent-ils les pierres du vieux Bastia au tartan de l'Arinella ou au tuf de Fornacina ?

Tout simplement, pour reconnaître le parcours du City-Trail prévu le 7 décembre prochain. Le succès est au rendez-vous. Déjà plus de 600 inscrits. Pourquoi un tel attrait alors qu'en 2011, la 1e corrida de Bastia, organisé par la CAB d'Emile Zuccarelli, n'avait pas atteint ce degré de popularité. Doit-on y voir le charisme de Gilles Simeoni, qui dope ses troupes «Inseme» pour voguer vers d'autres succès ?

En tout cas l'engouement suscité par le Run in the City, alias **Spassighjata in Bastia**, devrait inciter l'Office du Tourisme à jouer cette carte du jogging touristique pour attirer d'autres visiteurs.



Michel Maestracci

Retrouvez toutes  
les annonces légales  
entreprises parues dans  
la presse depuis le  
1er janvier 2010

>Plus de 3 millions d'annonces<

Actulegales.fr  
La référence des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale



# Jean-Marc Serra

## «Sotta a d'évidents atouts à faire valoir»

**La création de la commune de Sotta a été formalisée par décret-loi impérial du 23 avril 1853. D'une superficie de 66,5 km<sup>2</sup> sans façade maritime, elle compte près de 1200 habitants soit 18 habitants/km<sup>2</sup>.**

**Le bourg de Sotta, chef-lieu de la commune, ne compte pas moins de trente-deux hameaux et lieux-dits dont la population de certains dépasse celle de certaines communes de l'île : Borivoli, Petra Longa Salvini, Chera.**



## «Travailler au lancement et à la concrétisation de nos projets.»

**D**epuis mars dernier, la commune est dirigée par Jean-Marc Serra, sans étiquette, mais appartenant au camp libéral tout en étant fortement teinté de social. Homme de conviction ayant l'habitude d'assumer pleinement ses choix, le maire de Sotta a livré son sentiment sur sa prise de fonction, les chantiers importants pour l'avenir d'une commune située à proximité de la Cité du Sel et non loin de l'aéroport de Figari, porte d'entrée sur l'extrême sud. Une situation particulière que le premier magistrat a évoquée sous tous les angles.

### **Jean-Marc Serra après sept mois de mandat quel est votre premier bilan ?**

Une fois passée la fierté d'avoir remporté les élections de mars dernier où sept Sottais sur dix nous ont fait confiance, je me suis attaché avec toute l'équipe municipale à travailler au lancement et à la concrétisation de nos projets.

Notre action s'est focalisée sur l'école. Cela s'est traduit par l'obtention d'un sixième poste d'enseignant, la construction d'une sixième classe et la mise en place des rythmes scolaires. Je voudrais ici rendre hommage à notre première adjointe, Laurence Mallaroni, et à la commission scolaire qui n'a pas compté son temps pour mener à bien ces travaux.

Puis avec le Conseil Général de la Corse du Sud, nous avons finalisé le projet relatif aux travaux de sécurisation de la traversée du village.

Nous avons aussi fait l'acquisition de la maison «Bar des Amis» qui sera le socle de la constitution d'un pôle social au sein de la commune.

La sécurisation de la distribution de l'eau par la construction de deux réservoirs à «Sensa a Nomu» ainsi que la réhabilitation des sources de Cagna projetées par la municipalité sortante et le SIVOM sont en cours de réalisation. Au-delà des analyses financières et des ressources humaines, ces premiers mois ont été l'occasion de mettre en place les diverses commissions communales et de refonder entièrement le site internet de la commune ([www.communedesotta.com](http://www.communedesotta.com)). Je me félicite aussi de la création récente du comité des fêtes qui a su offrir à la population plusieurs jours de festivités pour la San Martinu, fête patronale de notre commune.

### **Pour une commune comme Sotta être très proche du grand voisin porto-vecchiaï est-ce un avantage ou bien un inconvénient ?**

Les effets induits liés aux contraintes de la loi littorale encouragent les nouveaux arrivants et candidats dans un cadre de vie agréable, à se tourner vers la commune de Sotta, mitoyenne de celle de Porto-Vecchio. Cela est aussi accentué encore par le renchérissement du foncier autour du pôle attractif que constitue Porto-Vecchio.

Alors, pour rester dans un budget logement acceptable, le foncier, dont on peut disposer sans bourse délier, trouve de l'intérêt et de l'attrait.

Le développement de la commune de Sotta s'inscrit dans un cheminement naturel, maîtrisé et équilibré. Ses trente-deux hameaux et lieux-dits, qualifiés d'habitat diffus, longtemps considérés comme un handicap, se révèlent aujourd'hui être un véritable atout.

Les hameaux ont connu une période d'étiage liée le plus souvent à l'exil professionnel. Or, on constate aujourd'hui un réel regain par le nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées. Depuis mon élection, j'ai délivré vingt-quatre permis de construire.

### **Ne craignez-vous pas que le village devienne un village dortoir ?**

La contractualisation avec la Chambre d'Agriculture et l'agence du développement économique de la Corse relative à la mise à disposition de locaux au-dessus de la salle polyvalente afin d'y installer leurs représentations dans l'Extrême Sud est de nature à favoriser un village dynamique et entreprenant. D'autres installations d'intérêt régional au deuxième étage sont projetées à l'entame de 2015. En ce sens, la proximité de Porto-Vecchio est un atout d'autant que le Maire et Président de l'intercommunalité, Georges Mela,



## «Favoriser un village dynamique et entreprenant»

a pour souci de développer un partage des services à la population sur l'ensemble du territoire de l'Extrême Sud.

**Depuis votre prise de fonction, au mois de mars dernier, il semble évident qu'un nouvel élan a vu le jour au sein de la commune. Quels sont désormais les chantiers prioritaires ?**

La création d'événementiels, générateurs d'économie, participe aussi à resserrer les liens et à l'idée d'appartenance à la même communauté pour l'ensemble des habitants.

Afin de poursuivre cet élan, une attention particulière sera portée au bourg de Sotta avec l'extension du bâtiment scolaire et au hameau de Petra Longa Salvini.

La faisabilité et l'étude de soustraire la circulation des véhicules lourds du village par l'aménagement de la route de la «Caccia» est engagée avec le concours du Conseil Général. L'assainissement fait aussi l'objet de nos priorités, aussi bien dans les principaux hameaux que sur le bourg. Encore une fois, la proximité de Porto-Vecchio nous donne la possibilité de réfléchir à une usine de traitement commune.

**Dans cette optique quels sont les atouts de Sotta ?**

Nous nous situons au carrefour de l'intercommunalité avec du foncier disponible et un PLU opposable. Afin de réguler le prix du foncier, nous réfléchissons aussi à mettre sur le marché une offre de terrains communaux constructibles à des prix abordables. L'accessibilité à la propriété sera favorisée.

L'école de Sotta avec les services mis à disposition est aussi un atout. La commune compte de nombreux commerces et de nombreuses entreprises dont certaines sont assez nova-

trices : distillerie, fabrication de spiruline...

L'activité touristique est assez soutenue aussi avec de nombreux établissements, il conviendra de soutenir les initiatives et les projets innovants de développement déposés par les jeunes Sottais.

**A l'inverse quels sont les domaines sur lesquels la commune doit encore progresser ?**

La mise en valeur et le soutien à l'agriculture. Le conseil municipal est conscient de l'importance du rôle joué par l'agriculture sur le territoire communal, dans l'entretien et la qualité des paysages et des espaces, et de son rôle économique. Les orientations de la révision du PLU en la matière doivent se positionner en faveur d'un soutien maximum de cette activité, d'une volonté de maintenir les équilibres nécessaires à cette profession.

Renforcer les équipements ludo-sportifs sur les abords du stade et de l'école avec la création d'un parcours sportif et/ou d'un city stade ainsi que la création d'un centre aéré.

**Dans un avenir à moyen terme comment pourrait se positionner le village dans l'extrême sud et quels pourraient être ses axes de développement ?**

Les communautés de communes verront leurs compétences obligatoires complétées. Elles seront d'avantage le lieu de l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement. La commune de Sotta devra s'y inscrire. Pour ma part, le principal axe de développement pour notre intercommunalité du Grand Sud repose sur l'activité de l'économie du tourisme. Afin qu'elle soit reconnue comme locomotive par rapport à d'autres, nous devons veiller à l'annualiser. Actuellement, elle est trop saisonnière et cela crée beaucoup de difficul-

tés. Elle ne favorise pas notre jeunesse à tendre vers ces métiers puisque ces emplois sont considérés à juste titre comme éphémères.

Je considère que le transport est la pierre angulaire de ce développement et l'aéroport de Figari Sud Corse est un outil indéniable.

Dès 2009, avec Jean Charles Orsucci et Georges Mela, nous avons suscité l'arrivée des compagnies à bas coûts. Il était évident que cela se traduirait par une augmentation du trafic passager.

Eminemment lié au développement économique et à la clientèle touristique, il était indispensable de diversifier une offre complémentaire additionnelle au service public, dont la part du trafic résident est inférieure à 20%, afin de favoriser l'arrivée de nouvelles clientèles visiteuses, françaises et étrangères.

Le trafic a fortement progressé et totalisait à la fin du mois d'octobre 2014, sur une année lissée, plus d'un demi-million de passagers. Il est indispensable de pérenniser et d'accroître ces dessertes, facteurs d'étalement des saisons, génératrices d'activités économiques et sources d'emplois.

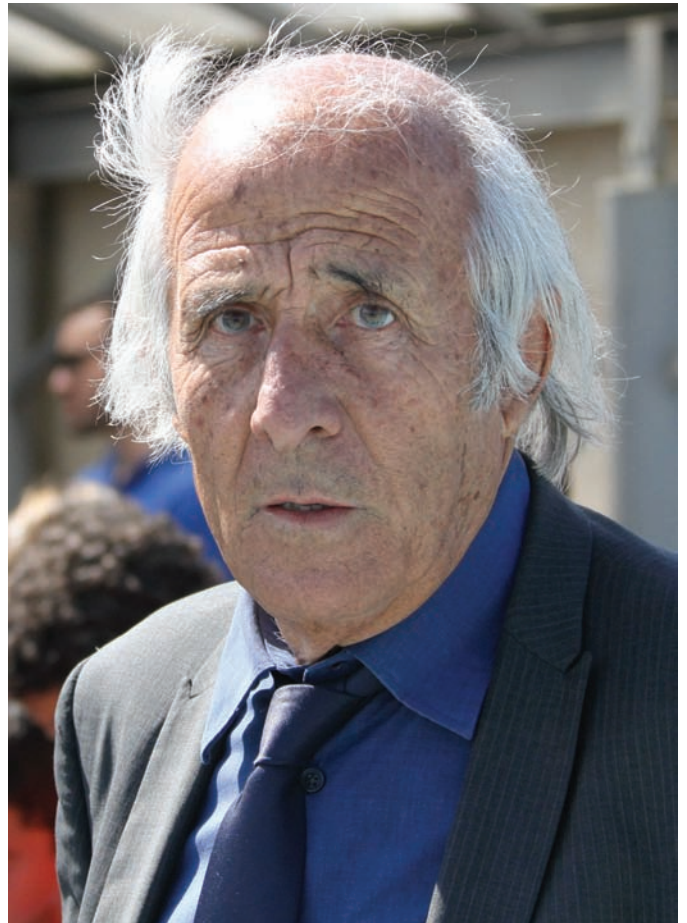
Elles suscitent intérêts et espoirs pour le monde économique. Elles servent d'aiguillon à la politique tarifaire des compagnies traditionnelles subventionnées, qui n'ont pas d'autres alternatives que d'afficher une grille de tarifs répondant aux attentes des passagers et d'améliorer l'attractivité de la destination touristique, notamment vis à vis de la Sardaigne, notre plus proche concurrent, qui a de très longue date favorisé le développement d'une offre de transport compétitive.

Il est inconcevable d'opposer ces dessertes à celles du service public en faveur du résident et illusoire d'imaginer un ciel de Corse sous cloche, en empêchant le soleil de briller pour les autres, notamment pour notre jeunesse qui ne pourra s'épanouir que dans le développement de notre économie.

# Lucien Felli

## Un homme engagé

**Lucien Felli est un avocat et un militant politique bien connu en Corse. Le leader en 2008 de la liste nationaliste «Cità viva, cità corsa» Ajaccio, porte un regard inquiet sur l'actualité ajaccienne. Il dénonce également le mode de fonctionnement du conseil constitutionnel qui n'est autre, selon lui, qu'un «censeur politique» qui condamne le peuple corse à sa disparition. Lucien Felli ne mâche pas ses mots et ne manque pas d'arguments pour tirer la sonnette d'alarme.**



**Lucien Felli, tout d'abord que pensez-vous de la situation qu'est en train de vivre la SNCM ?**

C'est une catastrophe. L'État s'est impliqué, puis s'est désengagé, le partenaire public n'a plus voulu jouer dans cette partition. Les intérêts de la Corse doivent être préservés. Mais il va aussi falloir sauver les emplois dans cette affaire.

**C'est un dossier qui est social mais qui est aussi politique avec la problématique de la maîtrise des transports avec, on l'a souvent entendu, une mainmise des ports marseillais sur cette desserte...**

Tout à fait. Et à ce sujet, il serait intéressant que quelqu'un réactualise tout ce qui a été englouti dans les fonds de la continuité territoriale et tout ce qui a été englouti dans cette affaire. J'aimerais bien savoir combien de millions d'euros ont disparu. Pour qui ? Pour quoi ? Nous pensons forcément à la gestion calamiteuse et relativement anormale, pour ne pas dire autre chose. Et je crois que cela s'est fait sur le dos de la Corse, en particulier.

**A propos de la décision du tribunal administratif de Bastia d'annuler le résultat des élections municipales à Ajaccio de mars dernier, avez-vous été surpris ?**

En Corse, nous nous battons depuis des décennies pour que l'expression du suffrage universel soit conforme et qu'il n'y ait pas de falsification. A ce niveau là, la Corse est sortie d'un long chem-

## «Tout ce qui a été englouti dans les fonds de la continuité territoriale»

inement regrettable, puisque comme chacun sait la fraude électorale n'était pas une vue de l'esprit chez nous. Cette dernière était même devenue une sorte de caricature des affaires corses. Sur le continent, certains recrutaient même des Corses pour organiser des fraudes électorales sur le continent, c'est dire ! Dans l'affaire que nous connaissons à Ajaccio, il faut rappeler qu'il y a deux cheminements : le premier avec le tribunal administratif dont nous connaissons à présent la décision. Et le second avec l'enquête au pénal. Et là, c'est plus grave. Quoi qu'il en soit, nous savons à présent qu'il y a eu des dysfonctionnements dans cette élection. Cela renvoie le visage d'une ville qui n'est pas apte à voter de façon normale, ce qu'il faut, c'est que le résultat du prochain scrutin soit pur de tout impureté.

**L'enquête au pénal ne peut-elle pas peser sur la campagne et le prochain scrutin ?**

Le pénal crée une atmosphère difficile en ville. C'est clair. Cette fois, nous ne sommes plus sur un plan administratif. De mon côté, je ne peux pas imaginer que le tribunal administratif ait pu prendre cette décision sans avoir des éléments. Je remarque aussi qu'il n'y a pas eu d'appel à la suite de ce jugement. Cela signifie que l'appel ne correspondait pas aux intérêts de l'équipe élue en mars dernier. Ce que je sou-

haite pour ma part c'est qu'il y ait de moins en moins de recours devant le tribunal administratif. Cela voudrait alors dire qu'on arriverait enfin à faire vivre le suffrage universel dans ce pays. La société corse est divisée et elle se divise encore plus à chaque élection. Là, nous nous retrouvons avec une nouvelle élection qui n'aurait pas dû avoir lieu et qui va diviser encore plus le corps électoral ajaccien. Il suffit de voir l'atmosphère en ville actuellement. C'est le jeu un peu pervers d'une société trop politisée, hyper politisée, qui se divise, se subdivise et ne cesse de se cliver. Je déplore cet état de fait, car cela touche même des familles qui se trouvent aujourd'hui dans des situations compliquées.

**Comment concevez-vous le prochain scrutin ? Vous êtes nationaliste et on peut penser que ces derniers seront au centre de la bataille...**

Il y a des divisions qui font le jeu du statut négatif de la Corse actuelle. Mais il y a aussi des divisions qui sont utiles et qui correspondent à des clivages normaux, des considérants politiques clairs. Mais de mon côté, je n'y vois pas une clarté absolue dans le choix qui est offert actuellement en Corse dans certaines élections.

On continue de regarder vers Paris comme si il s'agissait d'une lumière, ou d'une étoile polaire

# «Enfin, faire vivre le suffrage universel dans ce pays»

qui va décider si c'est la gauche ou la droite qui dirige. Le courant nationaliste doit démontrer lors du prochain scrutin à Ajaccio qu'il a une colonne vertébrale qui est celle d'une tradition, d'un courant qui a porté la novation ces quarante dernières années et même les instruments modernes que sont la CTC ou l'université. La politique du mouvement nationaliste doit s'inscrire dans une analyse historique. C'est-à-dire un pays qui s'est mis en mouvement, qui s'est modernisé et qui a modernisé ses instruments et qui aujourd'hui demande à être reconnu comme tel par l'État. Il faut savoir que l'État regarde nos divisions avec une certaine satisfaction, par nature, les États sont diviseurs. Toutes les élections le sont aussi d'ailleurs.

**Que voulez-vous dire en parlant de «colonne vertébrale» ? Que les nationalistes fassent leur élection de leur côté ? Y compris au second tour ?**

Cela signifie que le mouvement nationaliste ne doit pas faire ce qu'il a fait voici quelques années. J'ai d'ailleurs été moi-même témoin et acteur d'une situation rocambolesque. Je vous rappelle qu'en 2008 nous avons présenté trois listes à Ajaccio. J'étais tête de liste et j'ai vécu cela de façon perplexe. C'était vraiment consternant car nous aurions pu apporter notre soutien et un certain nombre de nos idées mais au lieu de cela nous sommes restés sur le bord du chemin. Je remarque aussi, à la lecture du dernier scrutin, que les divisions demeurent stériles. A Ajaccio, nous avons une droite et une gauche.

Mais il y a aussi des composants qui viennent se greffer d'un côté, comme de l'autre, avec des égos et des considérations personnelles. Tout cela ne fait avancer ni la Corse, ni Ajaccio. La problématique politique d'Ajaccio ne peut pas s'inscrire autrement qu'en s'inscrivant dans la politique de la Corse. D'où la nécessité pour le camp nationaliste d'être homogène et d'être clair sur ce débat.

**A propos des territoriales, qui approchent également, nous savons à présent qu'il y aura une liste du rassemblement républicain pour la Corse française. Que pensez-vous de cette démarche portée par Georges Benedetti et qui nous rappelle forcément la CFR de l'époque ?**

Nous avons effectivement la CFR à l'époque de la première assemblée de Corse. Il faut rappeler que ce mouvement militait pour l'interdiction des chants polyphoniques. Entre autres. Au nom du centralisme jacobin qui traverse la classe politique française, puisqu'on trouve cela dans certains courants de gauche ou de droite, nous devons mourir. C'est-à-dire que la Corse doit mourir en se laissant aller progressivement. On doit disparaître à tout prix.



On substitue une société à une autre. On substitue des valeurs à d'autres valeurs. Aujourd'hui, tout cela nous est à nouveau demandé sous prétexte que nous devons refuser tout ce qui fait l'histoire et l'âme de ce pays.

Au contraire, l'histoire et l'âme d'un pays, sont à mes yeux une vertu et une qualité exceptionnelle dans le monde moderne. Car avec son particularisme et avec son identité, la Corse possède des atouts extraordinaires sur le plan économique et politique.

**Qu'avez-vous envie de répondre à Georges Benedetti ?**

C'est très simple. J'ai envie de dire qu'il aille à la réalité des urnes. De plus en plus de Corses savent très bien qu'il n'y a pas de danger. Il y a surtout une envie de vivre et de ne pas disparaître.

Je trouve aussi cette démarche étonnante, lorsque l'on sait par qui et comment l'assemblée de Corse est née et a été conçue. Dans la logique de son propos, ce monsieur devrait au contraire refuser de siéger dans cette assemblée. Il faut quand même rappeler que cette institution est la résultante d'un combat qui ne devait sans doute pas être le sien à l'époque.

**En tant qu'homme de droit, pensez-vous que les avancées constitutionnelles pour la Corse sont possibles ?**

J'ai retrouvé le projet qui avait été voté par le parlement en faveur de la notion de peuple corse. A Paris, on m'avait dit que lorsque cela arrivera devant le conseil constitutionnel, qui est devenu l'instance suprême, cela ne sera pas possible dans la constitution française actuelle. En réalité, et encore une fois, le conseil constitutionnel a joué le rôle de grand censeur politique. Mais je rappelle quand même que le conseil constitutionnel, au départ, n'avait pas été prévu comme tel.

**«Mieux vaut une différence reconnue qu'une fausse uniformité oppressive»  
Michel Rocard**

**C'est-à-dire ?**

Le conseil constitutionnel n'a pas été conçu pour qu'il soit une sorte de cour suprême qui en fait, fait de la politique. Aujourd'hui, on nous oppose au «constitutionnel», sans arrêt ! Je pense que nous nous trouvons face à une évolution de la Cinquième république qui n'était pas prévue au départ. Le conseil constitutionnel est une espèce d'organisme qui décide ce qui est politiquement correct et ce qui ne l'est pas.

Je rappelle quand même les propos de Michel Rocard, du temps où il était Premier ministre, il disait : «la république sortirait renforcée si le processus de Matignon aboutissait. Mon choix est fait, mieux vaut une différence reconnue qu'une fausse uniformité oppressive». Voilà ce que l'on nous propose aujourd'hui.

On nous dit clairement de mourir, de disparaître. Nous sommes programmés dans une disparition et allons être noyés démographiquement et socialement. Et on nous répond ceci : «au nom de l'uniformité, au nom de la sacrosainte loi de la république française incarnée par le conseil constitutionnel, vous ne pouvez que mourir et nous n'avons pas la possibilité de venir à votre secours». Voilà ce que l'État nous dit, «vous êtes condamnés» ! Et cela, par la voix du conseil constitutionnel.

# Laurent Marcangeli en campagne

*La campagne électorale débute à Ajaccio... Après la décision du tribunal administratif de Bastia d'annuler le scrutin de mars dernier. Laurent Marcangeli aurait pu faire appel de cette décision, mais le député de la Corse-du-Sud a choisi au contraire de ramener les Ajacciens aux urnes en démissionnant de son poste, et en précipitant ainsi un nouveau scrutin qui se tiendra en début d'année 2015. Nous l'avons rencontré, sa première réunion publique, qui s'est transformée en meeting - tant l'assistance présente était nombreuses - marque le début de cette nouvelle bataille pour la Maison Carrée.*

**Laurent Marcangeli, vous voilà de nouveau en campagne. On imagine bien que les choses sont très différentes depuis la dernière campagne que vous avez menée avec votre équipe pour la conquête d'Ajaccio ?**

Pendant sept mois j'ai eu l'honneur et la chance d'être le maire de ma ville. J'ai aussi été le président de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien. J'avais autour de moi des gens qui n'avaient jamais usé de responsabilités politiques jusqu'ici. Ces derniers se sont fait une expérience et se sont formés aux dossiers pendant tout ce temps. Ils se sont formés à la gestion quotidienne d'une ville de la taille d'Ajaccio ou de la CAPA. Nous partons donc avec ce petit avantage : celui d'avoir à présent une petite expérience.

Nous avons pris à bras le corps un certain nombre de problèmes que nos concitoyens nous rappellent et que nos concitoyens vivent chaque jour dans notre ville et dans l'ensemble du territoire du pays ajaccien. Nous bénéficions donc de cet avantage là.

**Lors du dernier scrutin vous étiez confrontés à un élu sortant. Cette fois, c'est vous qui devez défendre un fauteuil. Vous le ressentez ainsi ?**

Oui, je le dis très sincèrement et très simplement : nous sommes les gagnants. Nous avons gagné la dernière élection. Je considère de ce fait que nous partons donc avec une petite avance parce que dans une configuration difficile, au mois de mars dernier, nous avons remporté une élection face à une équipe sortante.

Aujourd'hui, je pense que le fait que les Ajacciens nous aient accordé leur confiance au mois de mars dernier a permis d'ouvrir l'esprit d'un certain nombre d'entre eux. Beaucoup nous regardaient avec une certaine forme d'attente et de questionnement. On se demandait si nous serions à la hauteur.

**Sept mois, c'est suffisant, justement, pour savoir si vous l'êtes ?**

Sept mois ce n'est pas assez pour se faire une idée, j'en conviens bien volontiers. Mais je tiens à dire



que depuis six mois nous avons tout fait pour permettre à la ville de bien fonctionner, et à la CAPA de bien progresser. Il me semble que toutes celles et ceux qui travaillent dans cette institution ont pu voir que nous étions des gens de valeur et des gens compétents.

**Comment débute cette campagne ?**

Nous partons à la rencontre des Ajacciens et des Ajacciennes. Nous avons programmé une bonne dizaine de réunions publiques dans les quartiers ainsi que dans les écoles. Il faut que les citoyens nous posent directement

des questions. Il ne faut pas seulement faire des meetings et des discours. Nous allons également dire aux Ajacciens ce que l'on a fait jusqu'à présent.

Tout simplement. Nous partons donc avec beaucoup de confiance.

Le combat que nous menons est le combat du «pour», pas du «contre». **Il s'agit pour moi du plus beau combat car il est fait pour le bien qui est le plus précieux, c'est-à-dire notre ville qui nous a vu naître.** Aujourd'hui, Ajaccio a besoin d'une équipe soudée et d'une équipe solide et compétente pour la diriger.

■ F.B.

## «Ajaccio, c'est vous !»



Vendredi 14 novembre à la Brasserie «Le Pascal Paoli», **François CASASOPRANA** a présenté sa liste «AJACCIO, C'EST VOUS !».

Déjà actifs sur le terrain, François CASASOPRANA et son équipe présenteront prochainement leur projet pour Ajaccio.

Pour un vrai changement, ils exposeront le contrat qu'ils souhaitent passer avec les Ajacciens pour promouvoir de nouvelles pratiques et des idées neuves.»

**VOTRE ACCÈS  
AU REGISTRE DU  
COMMERCE ET DES  
SOCIÉTÉS !**

 **infogreffe.fr**  
Les Greffes des Tribunaux de Commerce





# Le drive, un commerce dans l'ère du temps

*Désormais intégrés dans le paysage de la grande distribution, les drives ont déjà conquis un large public. Zoom sur une nouvelle forme de commerce.*

**L**e drive alimentaire consiste à passer sa commande sur internet avant d'aller la récupérer en voiture dans un point d'achat où un employé chargera directement les marchandises dans votre coffre. Face à l'expansion fulgurante de ces points de vente, la Direction générale des entreprises (DGE), dépendant du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, s'est intéressée de près au phénomène dans une étude parue au mois de septembre.

## Un gain de temps

Elle y distingue plusieurs configurations. L'entrepôt de retrait peut être intégré à un hypermarché classique (dit «drive picking») – dans les trois quarts des cas –, être «accolé» au magasin ou encore être implanté sur un autre site de façon autonome («drive déporté»). Reste enfin les établissements de «service drive» qui impliquent de quitter sa voiture pour récupérer ses achats à l'accueil de l'enseigne. Au total, la DGE a recensé près de 3 000 drives début 2014, fréquentés par plus de 2 millions de consommateurs, essentiellement des «jeunes actifs bien insérés professionnellement et avec des enfants». Une clientèle au quotidien déjà bien rempli, qui est donc avant tout séduite par le gain de temps octroyé par ce système de retrait. En choisissant un drive près de leur domicile ou de leur lieu de travail, les



consommateurs peuvent réaliser leurs courses en une vingtaine de minutes. Sans oublier la facilité de remplir son caddie en ligne qui permet, au passage, de mieux maîtriser son budget (un avantage plébiscité par les femmes), ainsi que la possibilité de retirer facilement des articles encombrants (un plus pour les hommes).

## Un circuit complémentaire

Malgré des atouts indéniables, la DGE a noté un ralentissement des installations de drives en 2013 et même, pour la première fois, la fermeture de certains établissements. En cause, la difficulté de trouver des emplacements adaptés, la jeunesse du modèle qui cherche à fidéliser sa clientèle mais aussi le changement régle-

mentaire induit par la loi du 28 mars pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi Alur. Alors qu'ils échappaient jusque-là aux contraintes administratives des activités commerciales, le texte a ainsi soumis ces points de retrait à une demande d'autorisation d'exploitation commerciale, identique à celle requise pour tous les autres projets de commerces de détail intégrant un espace de vente d'au moins 1 000 m<sup>2</sup>.

Notons, par ailleurs que, si les drives ont déjà séduit un large public, ils ne répondent pas encore complètement à ses besoins en raison, notamment, d'un nombre limité de références. D'autant plus que les titres restaurant – bien pratiques pour alléger le coût du caddie – n'y sont en général pas

acceptés. De même, les consommateurs sont plus enclins à profiter de ce mode de retrait pour leurs achats lourds en pack (comme les boissons), les produits d'épicerie et les articles non alimentaires plutôt que pour les produits frais.

Pour 70 % des clients des drives, ces achats représentent «moins de la moitié de leurs dépenses mensuelles en courses de consommation courante», précise la DGE.

Loin de constituer un phénomène de mode, il est toutefois certain qu'il faudra compter avec les drives dans les années à venir, d'autant que la fréquence des achats de leurs utilisateurs ne fait que croître avec le temps.



## L'histoire du drive

Un premier système de retrait permettant de retirer quelques produits volumineux après une commande en borne a été initié par Auchan à Leers en métropole lilloise, en 2000.

Mais c'est « Chronodrive, la filiale d'Auchan fondée par Ludovic Duprez et Martin Toulemonde, qui a ouvert en 2004 le premier drive alimentaire autonome avec commande en ligne, rappelle fièrement Julien Pierrat, directeur d'un magasin situé à Marseille. Une première mondiale ! »

Ayant profité de l'engouement général, Auchan drive compte aujourd'hui 93 sites en France, tandis que Chronodrive en comprend 75, dont une quarantaine ouverts rien qu'en 2012 et 2013.

# Contester une contravention routière

**Il peut arriver que vous receviez un avis de contravention routière sans que vous n'ayez rien à vous reprocher. La justice permet alors de contester cette amende qui, outre une pénalité financière, peut également inclure un retrait de points sur votre permis de conduire. Vous disposez de quarante-cinq jours à compter de la date d'envoi de l'avis de contravention pour agir par lettre recommandée avec accusé de réception.**

## Présumé coupable

Cette matière fait cependant exception au principe général de présomption d'innocence qui fonde le système judiciaire français, puisque, dans ce cas-ci, vous êtes présumé coupable jusqu'à ce que vous apportiez la preuve du contraire.

Or, en pratique, il est souvent plus aisé de prouver que vous n'êtes pas l'auteur des faits reprochés plutôt que de remettre en cause la réalité de ces actes. Vous pouvez pour cela fournir tout justificatif utile (tickets de caisse, billet d'avion...). Si vous avez été « flashé » par un radar automatique, demandez aussi par courrier à recevoir la photographie de l'infraction au Centre automatisé de constatation des infractions routières pour étayer votre contestation (en y joignant des copies du certificat d'immatriculation, d'une pièce d'identité et de l'avis de contravention).

Toutefois, si vous êtes bien le propriétaire du véhicule en cause, vous devrez dénoncer l'utilisateur contrevenant ou vous acquitter de l'amende. Vos points de permis ne seront en revanche pas retirés. À l'inverse, lorsque la voiture n'est plus en votre possession, il vous suffit de fournir son acte de vente ou un récépissé du dépôt de plainte en cas de vol ou d'usurpation de plaque d'immatriculation pour obtenir l'abandon des poursuites.



## L'importance de la forme

Dans tous les cas, suivez bien les instructions explicitées dans le document reçu au risque de voir votre contestation déclarée irrecevable. La procédure de contestation d'un PV de stationnement laissée sur votre pare-brise est exposée au verso, tandis qu'un avis de contravention envoyé à votre domicile s'accompagne d'un « formulaire de requête en exonération » (ou d'un « formulaire de réclamation » si c'est une amende majorée). Pour certaines infra-

ctions, il vous sera par ailleurs demandé de payer une « consignation » égale au montant de l'amende contestée. Attention alors à bien joindre le coupon ad hoc et non celui de paiement, sans quoi vous n'aurez plus aucun recours.

Sachez enfin que vous pourrez être amené à défendre votre dossier – avec ou sans avocat – devant le juge de proximité en matière pénale (pour les quatre premières classes d'infractions) ou devant le tribunal de police (contraventions de 5e classe).



## Fontaine à eau de source Corse

www.zilia5g.com

**zilia**  
eau de source  
des montagnes corses

5G

L'eau de source Corse à portée de main !  
Un système agréable et convivial  
Une utilisation très simple  
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



**FUNTANA CORSA**

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

**SODIFO**

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr



# les rendez-vous de Jacques Fusina



Rencontres, portraits et critiques de ceux qui font la culture en Corse... Livres, musique, arts et spectacles, cinéma, télé.

## Les maîtres de chant

*On connaît bien Marie Ferranti depuis son premier roman Les femmes de San Stefano paru en 1995 chez Gallimard, qui obtint d'emblée le prix François Mauriac : ce n'était pas mal à vrai dire pour une jeune entrée en littérature !*

Des questions qui intéressent la critique, comme celles du thème à traiter ou du genre dans lequel s'inscrit un livre ne sont pas forcément celles qui hantent l'écrivain mais il ne lui est pas interdit de les évoquer.

Six autres romans suivirent, un tous les deux ans en moyenne, tous appréciés, parmi lesquels La princesse de Mantoue que l'Académie française couronna de son grand prix du roman en 2002. Une reconnaissance que son public considéra comme largement méritée, ce qui ne devait pourtant pas endormir notre auteure sur ses lauriers. La romancière semblait avoir trouvé la mesure d'une écriture imaginative et féconde qui correspondait au genre littéraire de prédilection de notre temps.

Or, en 2012 parut Une haine de Corse qui constituait une sorte non pas de rupture à proprement parler mais de nouvelle orientation d'une œuvre antérieure qui aurait pu sembler à certains et à tort quelque peu en marge de son île : le livre qui traitait de manière originale l'histoire véridique des rapports conflictuels entre Napoléon et Pozzo di Borgo, eut un succès auquel sans doute Marie ne s'attendait pas elle-même, rafla dans la foulée le prix du livre corse et celui du Mémorial de la ville d'Ajaccio, obtint des articles élogieux et marqua en quelque sorte pour elle une reconquête du territoire, le sien, celui de son île où il y a tant de choses aussi à vivre, à comprendre, à donner à voir. Le genre de la chronique marquait alors avec Marguerite et les grenouilles un autre chemin à frayer, plus local, plus proche, où se reconnaissait dorénavant un public renouvelé dont les réseaux sociaux se faisaient chaque jour l'écho enthousiaste.

Des questions qui intéressent la critique, comme celles du thème à traiter ou du genre dans lequel s'inscrit un livre ne sont pas forcément celles qui hantent l'écrivain mais il ne lui est pas interdit de les évoquer. Marie Ferranti le fait dans l'avertissement au lecteur de son dernier ouvrage :

« Dans un de mes livres, Marguerite et les grenouilles, au genre clairement établi de chroniques, portraits et histoires, il m'était venu

la fantaisie de circonscrire à la ville de Saint-Florent les récits que je rapportais. J'avais tracé un périmètre minuscule. Je sortais de l'écriture d'Une haine de Corse. Je l'ai dit : l'épopée napoléonienne m'avait emmenée jusqu'aux confins de l'Europe et même du monde. J'étais un peu lasse des voyages » Et elle poursuit : « Si le confinement ne me déplaît pas, avec le temps, il me pèse » Comment s'exprimer de manière plus convaincante ? L'explication devient évidence et le lecteur entraîné l'accepte : l'art de Marie est aussi dans la persuasion qu'elle sait développer de manière sincère et apparemment simple.

Le livre qu'elle nous propose ici Les Maîtres de chant est présenté en sous-titre comme un récit mais il s'agit d'un récit complexe où interfèrent des éléments de biographie ou même d'autobiographie, des chroniques qui frôlent souvent l'enquête, la réflexion philosophique ou encore l'histoire : autour du chant et de la polyphonie se meuvent ses personnages, parfois des personnes connues localement, d'autres sont des noms célèbres du monde des arts ou des lettres, mais chaque moment évoqué est saisi dans une sorte d'innocence première et d'émerveillement que l'auteure sait insérer, couler et mettre en scène de manière à la fois naturelle et habile dans une trame qui se lit dès lors comme un roman.

Elle se réfère à la définition stendhalienne du roman comme « un miroir que l'on promène (rait) le long d'un chemin » mais le chemin de Marie se permet de musarder, et du « fatras »

ou du « mille-feuille », comme elle nomme son étrange objet, qu'elle façonne avec légèreté et érudition mêlées, elle fait une œuvre séduisante et belle qui comptera assurément dans la littérature contemporaine, non seulement insulaire mais plus si affinités. ■

Jacques Fusina (décembre 1940), professeur émérite des Universités (langue-littérature, sciences de l'éducation), Docteur ès-lettres (Montpellier) et docteur en sciences de l'éducation (Paris), écrivain (poèmes, nouvelles, essais, traduction) et parolier (plus de 200 chansons enregistrées par la plupart des chanteurs corses), a entre autres publié : *Soleils revus* (Oswald, 1969, poèmes); *E Sette Chjappelle* (Albiana, 1986, poèmes et proses); *Contrapuntu* (La Marge, 1989, poèmes, illustration P.Berger); *Prose Elzevire* (La Marge, 1989, proses); *L'enseignement du corse* (1994, essai); *Versu Cantarecciu*, (Albiana, 1996, poèmes); *Parlons corse* (Paris, 1999, introduction à la Corse); *Une poétique de l'identitaire ?* (Le Mémorial des Corses, 1999, essai critique); *The Corsican language in education* (Pays Bas, Mercator, 2000); *Pinochju*, trad. de C.Collodi (2001, traduction); *Une Anthologie de Rencontres* (coll.) (Léo Scheer, 2002, poèmes); *Histoire de l'Ecole en Corse* (dir., Albiana, 2003, histoire de l'éducation); *Sampiero Corso* (opéra adapté d'Henri Tomasi), Marseille (Actes Sud, 2005); *Retour sur images* (2005, poèmes); *Ecrire en corse* (Klincksieck, 2010, essai critique sur la littérature corse); *Prose minute* (2010, proses journalistiques); *Une enfance corse* (coll.) (2010, proses); *Un dolore squisitu* (2010, proses bilingues); *Corsica Neru è Biancu* (gravures H.Zeiher, trad. all., G.Kühn) (2012, poèmes)



# Olivier Pantaloni est de retour à la maison

*C'était devenu un secret de polichinelle. Olivier Pantaloni a donc succédé à Christian Bracconi au poste d'entraîneur de l'AC Ajaccio. Pour le Bastelicais, il s'agit d'un vrai retour aux sources dans le club de son cœur. Car ce dernier a tout connu sous les couleurs rouges et blanches. La fin de carrière de joueur tout d'abord, entre 1995 et 2000, avec de nombreuses accessions sous les ordres de Batti Gentili et d'Albert Vannucci. Puis ses premiers pas d'entraîneur, en tant qu'adjoint de Roland Courbis, de Gernot Rohr ou de Ruud Krol. Et enfin, à la tête de l'équipe première, entre 2009 et 2012, avec à la clé un titre de vice-champion de France de Ligue 2 et une accession en Ligue 1. Autant dire que du côté des dirigeants et des supporters, on espère que ce retour coïncide enfin avec la stabilité tant espérée depuis deux saisons.*



Olivier Pantaloni en 2002 à droite dans le staff de Roland Courbis

**Olivier Pantaloni, quand on vous voit ici dans ce bureau, on a l'impression d'une certaine «normalité», que vous êtes ici chez vous, et que ce retour était évident...**

C'est très différent tout de même. Avant mon départ, je faisais presque parti des meubles. Je suis resté longtemps ici, en tant que joueur, puis en tant que membre du staff et enfin pour avoir dirigé l'équipe première. Aujourd'hui, c'est différent, nous avons revu nos positions. En 2012, nous nous étions séparés de façon très correcte et aujourd'hui nous sommes tous très heureux de nous retrouver.

**Vous avez été joueur pendant des années, puis adjoint de Roland Courbis ou Gernot Rohr et enfin entraîneur. Revenez-vous de Tours encore plus fort ? Avez-vous encore appris là-bas ?**

A Tours, je suis resté fidèle à mes principes de fonctionnement et de jeu. Je vais maintenant essayer de mettre en place cette philosophie, ici à Ajaccio. Maintenant, c'est vrai que je reviens avec peut-être un petit peu plus de maturité, mais je reste surtout celui que j'étais par le passé avec une année et demie de plus dans la peau d'un entraîneur.

**Votre arrivée s'est tout de même réalisée dans la douleur. Nous avons vu et entendu, du côté de Tours, quelques grincements de**

**dents, notamment de la part de son président Jean-Marc Ettori. Ce dernier vous accuse d'avoir délibérément abandonné le navire et que c'était prémédité...**

En ce qui me concerne, la séparation vient du fait que lorsque je suis arrivé à Tours, on m'a tenu un certain discours. On m'a appelé en évoquant le challenge d'une montée rapide en Ligue 1. L'an passé, nous étions d'ailleurs partis sur de bonnes bases. Mais cette année, à l'intersaison nous avons été confrontés à des problèmes financiers importants. Le club s'est retrouvé dans une position délicate car il ne pouvait plus recruter.

Nous avons aussi été privés d'un certain nombre de joueurs importants. La situation sportive s'est donc dégradée et est devenue compliquée. Ce n'était évidemment pas celle qui m'avait été proposée lors de mon arrivée. Après deux mois et demi de compétition, je me suis retrouvé sans trop de solutions. J'ai dû continuer de travailler avec des jeunes du centre de formation. Face à cette situation, je me suis senti impuissant et j'ai été contraint de mettre un terme à notre collaboration.

**L'objectif du président Orsoni est de remonter en Ligue 1 dans les trois ans. Est-ce un objectif trop ambitieux ou tout à fait raisonnable selon vous ?**

La descente de l'an passé a fait mal au club, c'est une évidence. Mais d'un autre côté, l'AC Ajaccio s'est bien structuré depuis que je suis parti. J'ai notamment vu des évolutions considérables au niveau des infrastructures. Donc aujourd'hui, ce club a les moyens de pouvoir retrouver l'élite rapidement. Bien entendu, ce ne sera pas simple, mais nous allons les moyens d'y arriver.

**Comme cadeau de bienvenue, vous avez eu droit à un tirage au sort en coupe de la Ligue assez énorme puisque le Paris Saint-Germain va venir à Ajaccio à la mi-décembre...**



Olivier Pantaloni en 2004 à gauche dans le staff de Bijotat



Olivier Pantaloni avec Gernot Rohr

Oui, mais nous avons aussi une série de matchs en championnat qui n'est pas simple, puisque nous devons affronter les équipes bien classées. Puis arrivera en effet ce match en coupe de la Ligue. Mais vous savez, ce sont des matchs qui sont faciles à préparer pour des entraîneurs. Ce sont des matchs où nous n'avons rien à perdre et au contraire tout à gagner.

**Vous avez suivi le parcours de l'ACA depuis le début de la saison. Que pensez-vous de cette équipe ?**

Quand on est extérieur au club et qu'on regarde la composition de l'équipe sur le papier, on prend peur. Il y a des joueurs de grande qualité. Malheureusement, et pour des raisons que j'ignore, la mayonnaise n'a pas pris. Mais quoi qu'il en soit cela reste une équipe à fort potentiel. Surtout qu'avec les derniers résultats de l'équipe, qui sont plutôt bons, un regain de confiance semble se confirmer et cela va nous permettre de redresser la barre très rapidement.

**Alain Orsoni considère que la montée est encore possible. Pourtant l'ACA se trouve dans le ventre mou du championnat. L'écart n'est-il pas déjà trop grand ?**

Non, parce qu'on voit que des équipes qui arrivent à réaliser des petites séries de bons résultats recollent rapidement au wagon de tête. Je me souviens que l'an passé, l'équipe de Brest avait eu énormément de difficultés en début de saison avant de venir participer au sprint final pour la montée. Rien n'est irrémédiable mais il va falloir obtenir des résultats positifs très rapidement et prendre des points.

# La Grande Guerre et l'école à la Mairie de Bastia

**D**ans le cadre des célébrations de la Guerre de 14/18, la Ville de Bastia représentée par Ivana Polisini, adjointe au maire déléguée à la Politique Educatrice, a souhaité présenter le travail de mémoire des jeunes écoliers Bastiais à travers une exposition d'une dizaine de panneaux à l'Hôtel de Ville. Cette exposition est visible pour le grand public jusqu'au vendredi 28 novembre.

La classe de CM2 de Marc-Olivier Ferrari de l'école Defendini a participé au concours Les petits artistes de la mémoire, organisé par l'ONACVG, pendant l'année 2012-2013. Les élèves ont choisi de retracer le parcours d'un soldat bastiais, Antoine Dolfi, dont le nom figure sur la grande plaque commémorative de l'Hôtel de Ville ainsi que sur celle de l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

Antoine Dolfi, originaire du quartier des Capanelle est né le 22 Novembre 1893. Il était cultivateur. Il a été tué à l'ennemi le 20 Mai 1917 dans l'Aisne à la ferme de Certeaux.

Les élèves n'ont pas retrouvé de descendants de ce jeune homme disparu à l'âge de 24 ans. Ils ont donc effectué des recherches sur



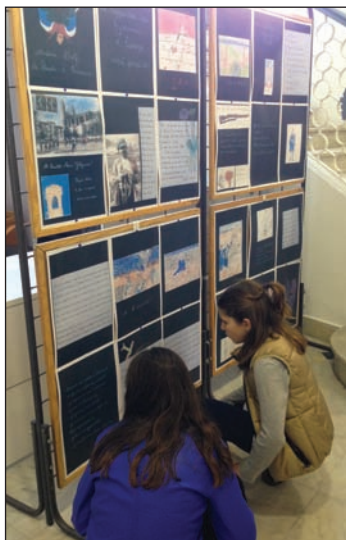
**Ecole Desanti :** Classe de Françoise Bourgeois et Marie-Pierre Mariani, CM2. Les élèves ont effectué une sortie au monument aux morts de la ville et ont réalisé des esquisses et des croquis sur le site. En classe ils se sont livrés à des interprétations du monument. Classe d'Anne Riu, CM1. La classe a recherché des cartes postales anciennes de Bastia pour retrouver la ville telle que l'ont vue les soldats partis au front. Sur un fond d'images anciennes retravaillées au pastel ils ont évoqué un sol-

dat et la ville. Classe de Marc-Olivier Ferrari, CM2. Les élèves ont imaginé la liesse populaire devant l'ancienne gare de Bastia le 2 Août 1914. Ils ont reconstitué le quartier et imaginé une population de femmes, d'enfants et d'hommes âgés venant saluer les jeunes gens au départ pour Ajaccio.

**Ecole Defendini :** Classe de Julia Chatelon, CM2. La classe a choisi de rendre hommage à André Giansily disparu à Verdun en 1916 et dont les cendres ont été ramenées en Corse en 2013. Les enfants ont été sensi-

bles au destin de ce soldat de 22 ans dont les ossements ont été découverts par hasard et qui repose désormais en terre corse. (2 panneaux).

**Ecole Subissi :** Classe de Marie-Jo Tomi, CM1. La classe rend hommage à un grand-oncle d'un élève de la classe dont la famille originaire de Soriu est maintenant installée à Bastia. Le soldat Joseph Padovani a été tué à l'ennemi dans le Pas-de-Calais le 9 Mai 1915. Il avait tout juste 22ans.



son parcours militaire et sur le conflit de la première guerre mondiale. Ils ont redonné chair à ce soldat en imaginant la vie d'un cultivateur corse au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le carnet de poilu réalisé par la classe a reçu le premier prix départemental de l'ONAC et a concouru nationalement. La qualité des dessins des élèves de Bastia a retenu l'attention du jury national.

Le projet «**Une classe, un soldat**» a pour but de sensibiliser les élèves à la période de la première guerre mondiale et de leur permettre de comprendre les raisons des célébrations du Centenaire. 5 classes de Bastia ont participé à cette action départementale.

## Le CNFPT accompagne les collectivités de Corse

**L**a délégation régionale du CNFPT a présenté à Bastia l'offre de formation et de services pour 2015 à destination des 450 collectivités et 11.000 agents territoriaux de l'île, dans une volonté de dialogue et de retour d'expérience renouvelée.

Jean-Louis Milani, nouveau délégué régional du CNFPT, a introduit cette rencontre au Palais des Gouverneurs à Bastia. «Les collectivités et leurs agents exercent des missions de plus en plus complexes, avec des exigences de plus en plus nombreuses, dans un environnement budgétaire très contraint. Pour y parvenir, des formations à forte valeur ajoutée sont indispensables, permettant de développer à la fois les compétences et les expertises nécessaires, basées sur une compréhension fine de leur environnement et prenant en compte les multiples contraintes du service public territorial». C'est dans cet esprit que seront promues les conventions de partenariat avec les associations des maires et des présidents d'intercommunalités.

Ainsi, en 2015, le CNFPT organisera en Corse près de 400 Sessions de formation inter-collectivités pour

1.000 journées de professionnalisation et de perfectionnement ainsi que les formations d'intégration et les préparations aux concours. L'ensemble de ces formations sont ouvertes aux emplois d'avenir. Le CNFPT assurera par ailleurs un volume d'environ 500 journées de formation «intra», sur mesure, à la demande des collectivités.

Comme l'a souligné Norbert Pancrazi, directeur régional «Ces formations répondent aux six grandes causes d'intérêt général du CNFPT : sensibilisation au handicap, maîtrise des savoirs fondamentaux, développement durable, bien-être au travail, égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations. Dans le cadre de la charte de la langue corse signée entre le CNFPT et la Collectivité Territoriale de Corse, des cours de langue corse seront poursuivis pour tous les agents volontaires ainsi que des immersions linguistiques pour les personnels de la petite enfance.»

En outre, afin de lutter contre les inégalités d'accès à la formation, la territorialisation des actions se poursuivra en 2015 avec plus de 200 journées programmées dans 4 territoires : Balagne, Grand Sud-Alta Rocca-Côte des Nacres, Centre Corse et Taravu-Sartenais-Valincu. Charles Di Franco, directeur adjoint

chargé de la formation a présenté les 30 événementiels - journées d'actualité, conférences, rencontres professionnelles - qui seront proposés aux agents pour leur permettre de demeurer en veille sur les problématiques relatives aux collectivités ou encore de renforcer leur culture territoriale. Par ailleurs, 32 itinéraires métiers et thématiques permettent une offre plus diversifiée permettant la construction de parcours de formation individualisés ou répondant aux évolutions réglementaires et territoriales : fondamentaux de l'intercommunalité, agent chargé des espaces verts, agent de nettoyage de la voie publique, agent de maintenance des bâtiments, agent spécialisé des écoles maternelles, urbanisme/instructeur du droit des sols, secrétaire de mairie de commune rurale, les fondamentaux de l'intercommunalité, accompagnement des temps périscolaires et rythmes éducatifs, etc.

Dans le cadre de la dématérialisation, l'offre de formation 2015 du CNFPT est consultable sur [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr). L'ergonomie des outils de consultation de l'offre a été améliorée pour une recherche en ligne plus facile, que ce soit grâce au moteur de recherche ou dans le catalogue feuilletable, mis à jour quotidiennement.

## BIGUGLIA

## Inauguration de l'espace culturel Charles Rocchi

C'est dans un théâtre était archi comble que Sauveur Gandolfi Scheit a officiellement inauguré l'espace culturel de Biguglia. En présence de Joseph Castelli, sénateur et président du conseil général, Alain Rousseau, préfet du département, Paul Giacobbi président de l'exécutif et de nombreux maires de la circonscription, il a délivré un discours à la hauteur de sa position sur la scène du théâtre. Le premier magistrat en a profité pour rendre un vibrant hommage à Charles Rocchi, dont le nom est à présent associé pour l'éternité à cette nouvelle structure.

Après avoir rappelé que le projet était ambitieux, d'un coût de 6,8 millions d'euros financé par le PEI, la CTC et la municipalité, il a décrit la structure, qui a demandé dix huit mois de travail. Malgré du retard, le résultat est là. Un centre pouvant accueillir onze cents personnes, équipé de parkings, et comprenant une salle modulable de six cents places, avec une scène de 250 m<sup>2</sup>, un espace de convivialité, des loges ouvrant sur un patio de 80 m<sup>2</sup>, un auditorium de

trente cinq places, deux studios de danse, deux de musique acoustique et amplifiée. Mais encore, une médiathèque, un espace multi media, un espace d'exposition, ainsi qu'un parvis extérieur de cinq cents mètres carrés. Pour le maire de Biguglia : «Cet espace culturel est une œuvre magnifique bien ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir. Nous n'avons pas lésiné sur les moyens pour être au service de nos concitoyens. Cet ensemble permettra d'accéder à la connaissance et à la culture et constitue un tremplin exceptionnel pour le développement de l'offre culturelle. Nous vivons dans un monde générateur d'individualisme, d'indifférence, voire d'égoïsme. Nous nous devons de réagir car notre esprit nuistrale fait de solidarité et de tradition, notre âme héritée de nos ancêtres risquait d'en pâtir. Cet espace sera estampillé Biguglia».



### «L'émotion de l'évocation de la voix de Charles Rocchi»

Il a ensuite rendu un vibrant hommage à Charles Rocchi, décédé en 2010, en présence de sa famille. En précisant qu'il est toujours émouvant d'inaugurer un lieu de culture et de connaissance, d'autant plus qu'en s'ajoute l'émotion de l'évocation de la voix de Charles Rocchi émanant de nos racines les plus profondes «di sta voce muntagnola».

Pour donner plus de profondeur à son propos, il présentait brièvement la carrière du chanteur de Rusiu : «Charles Rocchi était un poète chanteur. Attaché à nos racines, à notre culture, et défenseur de la tra-

dition orale, il n'a cessé de mettre à l'honneur les voix du Rusiu à travers une merveilleuse évocation de la Corse. Puis vint l'heure de ce célèbre Olympia dédié à la chanson corse au début des années 60 qui ouvrit les portes de sa carrière. Il est certainement l'un des artistes insulaires les plus chantés. Il fut à l'origine de ce riauistu de la chanson corse.» Maï Pesce a ensuite pris le relais pour un hommage en langue chantée à Charles Rocchi. Enfin Claudie Mamberti, la directrice du centre, s'est transformée en guide pour faire découvrir l'espace culturel aux Bigugliais et autres invités.

Le prochain rendez-vous est fixé au vendredi 14 novembre, avec un concert de Petru Guelfucci.

■ Michel Maestracci

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

## Réaction de Paul Giacobbi à la décision de la commission de discipline de la LFP

À la suite de la décision de la commission de discipline de la LFP du 13 novembre 2014, et dans l'attente de recevoir personnellement Jean-Louis Leca et Pierre-Marie Geronimi, Président du SCB, Paul Giacobbi, Député de Haute-Corse et Président du Conseil exécutif de Corse, «apporte son entier et total soutien au joueur, mais aussi à l'ensemble des équipes, des staffs et des dirigeants des clubs de football professionnel de Corse. En infligeant une sanction à l'égard d'un joueur ayant simplement exprimé une joie légitime après la victoire de son équipe, les instances professionnelles ont sans nul doute manqué de discernement. En entretenant un profond sentiment d'injustice auprès d'une communauté, les instances sportives exacerbent les réactions extrêmes, contrairement aux vraies valeurs du sport. Tout ceci est profondément regrettable.» ■

## CAB au Stade d'Erbajolo le 21 novembre

À la demande de la Communauté d'Agglomération de Bastia et du Club, et en accord avec la FFF, le CAB rencontrera l'équipe de Fréjus St Raphaël au Stade d'Erbajolo, le 21 novembre prochain. Cette décision s'inscrit dans une volonté, partagée par tous, de préserver la pelouse du Stade A. Cesari et d'éviter de soumettre celle-ci à un rythme d'utilisation rapproché, la rencontre entre le SCB et Lyon y étant prévue le 22 novembre.

## Les apiculteurs réagissent aux vols récurrents de ruches

Compte tenu des vols qui ont lieu chaque année en Corse, avec un nombre de ruches volées jamais atteint en 2013 et 2014, les apiculteurs doivent faire face à un nouveau fléau qui semblerait se généraliser. Ce n'est pas moins de 80 ruches qui disparaissent chaque année, parfois par ruchers de plus de 50 ruches en une seule fois. Les ruches sont des proies faciles pour les voleurs : elles sont souvent situées en sites isolés et les essaims, comme le miel, peuvent être aisément recelés.

Un équipement de géolocalisation pour détecter, suivre et identifier. En réaction, les membres de

l'AOC/AOP ont décidé d'équiper leurs ruchers de balises GPS et de puces RFID afin de se doter d'outils performants permettant une identification et un suivi en cas de vol, et ainsi leur apporter une sécurité concernant leur outil de production. Spécialement conçu pour l'apiculture, issu de plusieurs mois de recherche, de développement et d'écoute auprès d'apiculteurs, ce système est particulièrement adapté à la protection des ruches.

La technologie permet à la fois, dès qu'une ruche est déplacée, d'envoyer un signal à l'apiculteur mais également de suivre le parcours des voleurs. Véritable alarme, le système très performant réagit au

centimètre près. La ruche peut être localisée sur un GPS, une cartographie internet ou un smartphone.

D'importantes pertes pour les apiculteurs. Ces vols représentent de lourdes pertes pour les apiculteurs dans un contexte de production déjà difficile. Hormis les investissements à renouveler, pour remplacer le matériel et les essais volés et la perte de revenu liée au déficit de production, (sachant qu'une ruche peut, dans de bonnes conditions, produire jusqu'à 20/25 kg de miel par an), le préjudice se mesure également au niveau de la qualité du cheptel. ■

## RYTHMES SCOLAIRES

## Avec les élèves de l'école du Petricciu à Cervioni

Comme pour tous les écoliers, l'année scolaire a débuté à Cervioni sous le signe de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Entendez TAP ou NAP, c'est à dire Temps d'Activités Périscolaires ou Nouvelles Activités Périscolaires... un casse-tête pour les municipalités qui ont eu à assumer leur mise en pratique. A Cervioni, la mairie a eu l'opportunité de s'appuyer sur un tissu associatif de qualité, avec notamment l'Adecec qui assure l'entière organisation de ces NAP, avec l'aide des employés municipaux,

le tout sous le contrôle de Sandrine Meschini, secrétaire générale.

Pour les écoliers du Petricciu le choix s'est porté sur le vendredi après-midi, au cours duquel les 120 enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire, ont le bonheur de s'adonner à un programme d'activités divers et variés. A savoir: initiation à l'espagnol et à l'anglais, chant et théâtre, arts plastiques, initiation sport et jeux collectifs, mur d'escalade, VTT et tir à l'arc, pelote basque, biologie, informatique, patrimoine



et métiers, et radio. Le tout avec une grande place accordée à la langue corse, notamment lors des ateliers radio, chant et patrimoine, où les enfants sont en véritable immersion dans le domaine de la langue et la culture corses. Les ateliers sont encadrés par les intervenants de l'Adecec et des associations sportives de la micro région, secondés par les employés municipaux. Les élèves fréquentent les différentes activités et sites en fonction d'une rotation de trois

semaines qui permet d'avoir des ateliers de qualité.

Pour le maire Marc-Antoine Nicolai, ce fut un soulagement : « Nous avons fait face à cette pratique inédite, au partenariat réfléchi et concerté avec l'Adecec. Les enfants ont la joie de pratiquer des activités très différentes, et leur participation est très élevée. Les premiers bilans sont encourageants. Le tissu associatif de la micro région a répondu présent ».

■ Jacques Paoli

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE** est édité par CorsicaPress Editions SAS, Imm. Marevista - 12, Quai des Martyrs de la Libération 20200 Bastia  
**BUREAUX 1**, Rue Miot (2<sup>ème</sup> étage) 20200 BASTIA- Tél. 04 95 32 04 40  
**ANNONCES LEGALES** Tél. 04 95 32 89 92  
**ABONNEMENTS** Tél. 04 95 32 89 97  
**PUBLICITE-RELATIONS EXTERIEURES :**  
 Ajaccio (04 20 01 49 84)  
 Bastia (04 95 32 89 96)  
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Paul Aurelli** (04 95 32 89 95).  
**CONSEILLERS :** Jean Bozzi (Éditorial), Philippe Giammari (Vie locale), Roland Frias (Cultura e lingua Corsa), Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur).  
**REDACTION** Tél. 04 95 32 89 95/89 98  
 Rédacteur en chef : Paul Aurelli  
 1<sup>er</sup> Secrétaire de rédaction : Pascal Muzzarelli  
**COMITE DE REDACTION :** Paul Aurelli, Antoine Asaro (Dessin), Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Philippe Giammari, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani, Michel Maestracci, Giacumu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal, Jean-François Rouchon, en partenariat avec ALTA FREQUENZA.  
**COMITE DE SURVEILLANCE :** Pierre PUGLIESI (Président), Jérôme FABRO-AURELLI (Vice-Président), Gérard ALEXANDRE, Jean BOZZI, Philippe GIAMMARI, François RISTORCELLI, Jean TOMA  
**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia  
**PAO Studio ICN** avec la collaboration de Kitchen Design et d'Olivési Graphique  
**DEPOT LEGAL** (A date de parution/Bastia)  
 CPPAP 0319 1 88773 - ISSN 2114 009

## Bruissements dans le vestiaire

Vous connaissez sans doute toutes les «macagne» ou les potins qui de vestiaires en vestiaires courent sur le foot... Pour les avoir hanté en quelques dizaines d'années pour le compte de quotidiens régionaux et du journal «L'Equipe», rencontré de nombreux joueurs et entraîneurs, j'en ai collecté quelques une et y ai même participé...

C'est ainsi que - histoire vraie - un jour que j'étais dans le couloir du Parc des Princes, à Paris bien sûr, et qu'il y avait autour de moi de nombreux confrères comme Jacques Ferran, Robert Vergne, Jean Philippe Retacker tous du journal «L'Equipe», j'ai lancé en forme de boutade (pour moi une macagna) une question :

Allons dites-moi, vous qui êtes sensés connaître le foot «Quand est ce qu'il y a penalty ?»

J'ai eu des réponses comme croc-en-jambe, tirage de maillot etc... Du tout, j'ai répliqué «Il n'y a penalty que lorsque l'arbitre le siffle...» Histoires d'entraîneurs... Roger Mangin était alors entraîneur du Sporting qui jouait en Division d'Honneur. Un jour à Furiani un joueur bleu lui dit : «Monsieur Mangin vous me passez l'escalier?».

Et nous dûmes lui expliquer, qu'en langue Corse, l'échelle et les escaliers c'était le même non : A Scala. C'était du regretté Abderrahmane, qui entraîna quelques clubs en Corse, cette histoire : un jour on lui recommanda un

joueur à qui il demanda : «Tu veux jouer avant ?», oh non, monsieur, je voudrais jouer en même temps que les autres.

Abderazac alors qu'il entraînait l'U.S. Corte après avoir vu jouer Kanyan au Gazelec : mais qu'est-ce qu'il fout en Corse, il aurait dû aller directement au Real Madrid ou au Santos au Brésil.

Le limogeage de Makelele me fait penser à l'histoire de l'œuf et de la poule. Qui est fautif, l'entraîneur ou les joueurs ? Un macagneur Bastiais m'a dit : «Si on te donne à choisir un entraîneur comme Mourinho ou un joueur comme Messi pour le Sporting qui prendrais tu ? le coach ou le footballeur ? Et vous ?

■ Toussaint LENZIANI

# A Festa di a BD d'Aiacciu e di a Corsica Suttana

Les 28, 29 et 30 novembre 2014...

Pour sa douzième édition, le Festival international de la BD d'Ajaccio et de la Corse du Sud propose, comme à son habitude un plateau d'auteurs de qualité, de nombreuses expositions et des ateliers de découverte tout public. Ainsi, toute l'équipe de l'association Case et Bulle vous donne rendez-vous les 28-29 et 30 novembre 2014, au Palais des Congrès de 10 à 19 heures non-stop. Veniti numarosi par a Festa di a BD nustrali !

■ Marie Gambini

De belles rencontres en perspective, avec des auteurs de qualité !

Comme tous les ans, l'association Case et Bulle, en la personne de sa Présidente Maria Lanfranchi, offre au public ajaccien la possibilité d'aller à la rencontre d'auteurs de renom et d'avoir le privilège d'obtenir des dédicaces avec un seul maître-mot : la convivialité ! Seront donc présents cette année 36 auteurs dont : Adeline Blondieau, Al Coutelis, Alexis Robin, Philippe Bercovici, Daniel Ceppi, Eric Hubsch, Eric Puech, Eric Rückstühl, Frédéric Bertocchini, Fabien Ripert, Franck Bonnet, François Gomes, Iñaki Holgado, Jean-Marc Cellier, Frédéric Federzoni, Fabrice Sorlin, Eric Liberge, Luca Erbetta, Marko, Michel Espinosa, Alexe, Milan Jovanovic, Nuria Sayago, Pascal Nino, Philippe Luguy, Jean-Luc Sala, Sandro, Thierry Gioux, Marco Venanzi, Nino, Yann Le Borgne, Dominique Memmi, Plisson François, Eric

Ivars, Erik Arnoux. Ces auteurs sont les créateurs de séries à succès telles que Zodiaque (Delcourt), Les Femmes en blanc (Dupuis), Cactus Club (Dupuis), Stéphane Clément (Humanoides associés), CH Confidentiel (Le Lombard), Les Brumes d'Asceltis (Soleil), Le Chant d'Excalibur (Soleil), Le Horla (Le Quinquet), Sampiero Corso (DCL), L'Heure de la sortie (Bamboo), Les Pirates de Barataria (Glénat), Les Terres de Sienn (Soleil), Aiò Zitelli (Albiana), La Nuit des morts-vivants (Vents d'Ouest), Le Cinquième évangile (Soleil), Les Druides (Soleil), Merlin (Soleil), Jeanne la pucelle (Soleil), Monsieur Mardi-Gras (Dupuis), Les Corsaires d'Alcibiade (Dupuis), Alter Ego (Dupuis), Les Godillots (Bamboo), Agatha Christie (EP), Libera me (DCL), Aleria 1975 (DCL), Petru Santu (Corsica Comix), Lucky Luke (Lucky Prod.), Rantan-

plan (Lucky Prod.), Les Musicos (Bamboo), Carthago (Humanoides Associés), Jason Brice (Dupuis), Ars Magna (Glénat), Percevan (Dargaud), Les Divisions de fer (Soleil), Lady Liberty (Soleil), Colomba (DCL), Kirsten (Le Quinquet), Le Sang de la Vigne (Glénat), Hauteville House (Delcourt), Le Vent des dieux (Glénat), Alix (Casterman), Hidalgos (Glénat), Le Ptit Dumè (Corsica Comix), Le Bagne de la Honte (DCL), Les Pochitos... qui on le sait séduisent un public nombreux. A n'en pas douter le public ajaccien sera heureux d'échanger avec ces auteurs talentueux, disponibles pour lui durant trois jours. A noter une grande part faite à la bande dessinée corse dans toute sa diversité et sa richesse. ■



Ateliers et expositions : des espaces de découvertes pour petits et grands...



Outre la présence des auteurs, le public pourra découvrir de nombreuses expositions. Cette année, les femmes seront à l'honneur grâce à plusieurs panneaux sur la thématique Ces femmes du neuvième art, histoire, épopée et fantasme, où sera rendu un hommage à des personnages comme Kriss de Valnor et Aaricia (Thorgal), Major Jones et Betty Barnowsky (XIII), Chihuahua Pearl (Blueberry), Aria, Babeth (Jérôme K.J. Bloche), Jessica Blandy, Vannina d'Ornanol (Sampiero Corso), Luuna, Marlysa, Isabelle Louve de France, Jeanne d'Arc, Colomba, Carmen (Carmen Mc Callum), ou encore sur la même thématique l'exposition "Chez nous, soyez reine", de très beaux panneaux sur le thème de la figure de la Vierge Marie en Corse à travers l'art avec les peintures de Fanny Giustiniani, les sculptures de Florence Combescure et Félicité Torracinta pour le volet écriture.

Bien entendu un hommage sera rendu à la guerre de 14 puisque la grande exposition consacrée à la Grande Guerre au musée de la Corse, à Corte se déplace.

Cette dernière est conçue autour de la BD Aiò Zitelli réalisée par Frédéric Bertocchini, Marko, Iñaki Holgado, Nuria Sayago.

Enfin d'autres expositions sont prévues telles que Sampiero Corso, une légende de la Renaissance ou encore une découverte de L'Univers de François Plisson, un univers féérique.

Le festival de la bande dessinée c'est aussi l'occasion de s'essayer à divers ateliers portant sur la généalogie (réalisé par André Flori, apprentissage autour de la création d'un arbre généalogique), ou encore sur le modelage (réalisation de Venus par les animateurs du musée départemental de l'Alta Rocca). Adultes et enfants pourront également s'initier à la bd

avec le dessinateur Sandro, et à l'écriture avec Félicité Torracinta. Des ateliers lecture sont aussi prévus avec la Bibliothèque Départementale et l'association «lire et faire lire». Adeline Blondieau, auteur entre autre de bd pour enfants, fera aussi des lectures de ses ouvrages.

Enfin le vendredi soir au Palais des Congrès aura lieu la remise de plusieurs prix comme chaque année en présence des nombreux partenaires, la Collectivité Territoriale de Corse, la mairie d'Ajaccio, le Conseil Général de la Corse-du-Sud, l'Agence du Tourisme de la Corse, la SNCM, Aria Voyages, la Librairie Album, Musée départemental de l'Alta Rocca, les Eaux de Saint-Georges, Radio Alta Frequenza, Radio NRJ, Corse Matin, ICN Informateur Corse Nouvelle, France 3 Corse/Via Stella et la Corsicathèque. ■



# Frédéric Bertocchini, membre de Case et Bulle

## Quels sont les nouveautés et temps forts de ce Festival BD ?

Notre formule ne change pas, puisque nous proposons un plateau d'artistes venus des quatre coins de France, de Corse, mais aussi d'Europe (Espagne, Italie, Suisse, Belgique, Serbie notamment). Ajouter à cela, nous avons préparé quelques expositions originales, des ateliers dessins, couleurs, écriture, sculpture, ainsi qu'un coin lecture. Quelques auteurs réaliseront eux-mêmes des ateliers pour initier les jeunes à l'art de la bande dessinée. D'autres réaliseront des lectures pour les enfants, comme Adeline Blondieau, la comédienne bien connue qui est également scénariste de bande dessinée.

## Quels seront les auteurs venus de l'étranger ?

Inaki Holgado et Nuria Sayago seront parmi nous. Ces derniers nous viennent d'Espagne. Leur présence sera importante puisque ces derniers ont dessiné et mis en couleur l'album *Aiò Zitelli* sorti aux éditions Albiana l'été dernier afin de commémorer le centenaire du début de la Grande Guerre. Daniel Ceppi représentera la Suisse. A mes yeux, c'est du top niveau avec un artiste de cette trempe. Ce sera sa première fois en Corse et nous sommes heureux de l'accueillir. Luca Erbetta nous vient d'Italie, Marco Venanzi de Belgique et Milan Jovanovic de Serbie. Depuis la première année, le Festival fait venir des artistes étrangers, même si forcément, cela représente pour nous un coût.

## D'un point de vue plus personnel, quelles BD défendez-vous lors de ce Festival ?

Cette année, j'ai eu trois nouveautés : *Aiò Zitelli* ! avec Inaki Holgado, Marko et Nuria Sayago, *Sampiero Corso 2*, avec Eric Rückstühl et Rémi Langlois, et plus récemment *Aleria 1975*, dessiné par Michel Espinosa. Les auteurs seront tous présents et nous aurons bien entendu l'occasion de dédicacer les albums. D'autre part, nous proposerons une exposition sur *Sampiero Corso* et *Aiò Zitelli*. Cette dernière est réalisée en partenariat avec le musée départemental de l'Alta Rocca. Nous aurons aussi l'occasion de diffuser le film d'animation que nous avons réalisé pour le musée de la Corse à Corte, et qui met en scène les soldats corses pendant la Grande Guerre. En vous parlant de tout ça, je me rends compte que cette année 2014 a été bien remplie de projets, de publications et de satisfaction.

## Vos projets à venir ? La date de sortie d'Aleria 1975 tome 2 ?

Tout le monde me parle d'*Aleria 1975 2*. Mais rassurez-vous, la sortie ne tardera pas puisque le tome 2, *Dernière Somme*, sera en librairie au début du printemps. Michel Espinosa a déjà dessiné plus de la moitié de l'album, nous sommes dans les temps. Sinon, 2015 sera encore une année faste au niveau de la création puisque nous préparons deux adaptations littéraires, toujours liées à la Corse, avec Mateo Falcone, dessinée par

Sandro (qui a déjà dessiné *Colomba*), et Les Frères corses, d'Alexandre Dumas. Cette série en deux tomes sera dessinée par mon compère et ami de la première heure, Eric Rückstühl. Il y aura aussi *Libera me 3*, qui viendra clore le triptyque que je réalise avec Miceal O'Griafa. Sinon, j'espère qu'en 2015 paraîtra le biopic sur Janis Joplin que je prépare avec Eric Puech depuis quelques temps déjà. Je cogite sur d'autres idées et notamment sur de nouveaux chapitres de l'histoire de la Corse. L'histoire des pendus du Niolu par exemple me passionne. Mais ce sera sans doute pour 2016.

## Vous publiez désormais à l'étranger. Est-ce une manière de faire connaître la Corse à l'extérieur ?

Oui, bien entendu. J'avais eu l'occasion de publier le roman graphique *Jim Morrison, Poète du Chaos* en de nombreuses langues (grec, italien, néerlandais, allemand, turc et français). J'ai aussi quelques publications en Suisse qui ont ensuite été traduites en anglais et allemand. Mais depuis quelques temps, les éditeurs étrangers commencent à s'intéresser aux créations sur la Corse. La trilogie *Pasquale Paoli* paraîtra prochainement en Italie, sous forme d'intégrale. *Aiò Zitelli* est paru dans la

langue de Cervantès, en Espagne, mais également en langue basque. J'avoue que c'est une vraie fierté de pouvoir participer à cela. Parvenir à véhiculer l'histoire de la Corse et sa culture dans d'autres pays, c'est formidable.

## Finalement, votre carrière de scénariste a commencé avec le Festival de la BD d'Ajaccio ?

On peut dire les choses comme ça en effet. Lorsque j'ai créé l'association *Case et Bulle* en 2001 et donc le Festival de la BD d'Ajaccio, je n'imaginais pas que j'allais ensuite devenir acteur de cette manifestation. A un tel point, d'ailleurs que j'ai quitté la présidence au profit de Maria Lanfranchi depuis quelques années. Je demeure néanmoins président d'honneur. Mais c'est dans ce Festival que j'ai fait la connaissance d'Eric Rückstühl, avec lequel je devais réaliser mes premières bandes dessinées (*Paoli, Le Bagne de la Honte*). C'est également dans ce Festival que j'ai croisé Marko, Eric Puech, autant d'amis qui deviendront ensuite des collaborateurs. Les festivals servent aussi à cela, on prend des contacts, on noue des liens. C'est ainsi que naissent les projets et les amitiés. Le monde de la BD est petit, on se connaît tous et des liens importants existent entre les auteurs. ■

## Eric Rückstühl, dessinateur

### Dans le monde de la Bande Dessinée, les festivals sont des rendez-vous incontournables... Quelle est la particularité d'Ajaccio ?

Les festivals BD sont des rendez-vous majeurs pour les auteurs BD, la rencontre avec le public, les auteurs et autres passionnés est un moment important auquel on doit répondre présent... En ce qui concerne le Festival d'Ajaccio, Frédéric Bertocchini, mon scénariste et moi-même, avons connu de grands moments d'émotions, par les rencontres avec notre public, de plus en plus enthousiaste, d'émotions encore, avec les différents prix que nous avons reçus et de convivialité avec les amis auteurs.

### Que présenterez-vous, lors de ce Festival, comme nouveauté ?

Pour ce Festival, l'actu DCL est le tome 2 de *Sampiero*, que j'aurai le plaisir de présenter et de dédicacer.

### Votre collaboration avec Frédéric Bertocchini s'enrichit d'année en année...

Oui, avec Frédéric, nous sommes en symbiose, d'année en année, nous avons toujours le même plaisir de créer ensemble. Ces diptyques historiques chez notre éditeur DCL, font que nous pouvons nous renouveler souvent sans lassitude et ainsi explorer de nouvelles voies historiques... Au niveau des surprises, nous travaillons sur une version BD du roman d'Alexandre Dumas, les *Frères corses*, en 2 volumes ...

### En tant qu'habitué du Festival BD d'Ajaccio qu'est-ce qui fait son originalité ?

Son originalité vient surtout de l'insularité, nous prenons tous l'avion dans divers aéroports et d'un seul coup nous sommes transportés ailleurs ... Pour finalement nous retrouver sur une terre de légendes.



Frédéric Bertocchini et Eric Rückstühl

### Une anecdote ?

La montée des marches de la mairie d'Ajaccio au son des tambours de la Garde Impériale... Impressionnant... et il y a quelques années, lorsque le maire d'Ajaccio, avant de remettre un prix pour la série, Le

*Bagne de la honte*, j'ai mis un certain temps, avant de me rendre compte qu'il s'adressait à Frédéric et à moi-même pour la remise des prix... Je me suis retrouvé un micro à la main sans comprendre pour quoi ! ■

# 12<sup>imo</sup> Festivali di BD d'Aiacciu è di Corsica Suttana



U 28, u 29 è u 30  
di nùvembri di u  
2014

Palais des congrès

